



Présentation de la structure

Le théâtre Le PÉRISCOPE

Porté par l'association Kaléidoscope, le théâtre Le PÉRISCOPE est un lieu pluridisciplinaire qui œuvre pour la démocratisation de la culture. Il encourage la mixité des publics en permettant aux personnes les plus éloignées de la culture d'y avoir accès. Une trentaine de spectacles sont proposés chaque saison ainsi que des ateliers et des performances « hors les murs » en partenariats avec des acteurs locaux du territoire.

Lieu d'art et de culture collaboratif et expérimental, le PÉRISCOPE est à la fois un lieu de diffusion, un lieu de fabrique et de pratiques artistiques. Il accorde beaucoup d'importance à la création et aux formes émergentes (soutien aux artistes, accompagnement, etc). Le théâtre a également pour vocation d'instaurer un dialogue entre les artistes et leur public.

C'est donc un lieu ressource pour les publics qui sont accueillis dans ce théâtre de 100 places, en grande proximité avec la scène. Par le biais de rencontres, d'ateliers, de stages et de spectacles participatifs, certains publics prolongent l'expérience de la scène en partageant avec les artistes leur processus de création.

Cette combinaison permet aujourd'hui au théâtre de travailler de manière pérenne autant avec les publics qu'avec les acteurs sociaux et/ou culturels du territoire avec lesquels le PÉRISCOPE travaille de concert.

En juillet 2019, Le PÉRISCOPE reçoit l'appellation Scène conventionnée d'intérêt national – arts et création – Arts de la marionnette, marquant ainsi un tournant important dans l'histoire du théâtre. Depuis cette date, le théâtre organise un temps fort composé de plusieurs spectacles autour la journée mondiale de la marionnette (le 21 mars), qui dévoile les multiples facettes de cet art.

Projet Artistique

=> Un théâtre ouvert aux nouvelles écritures : Une programmation pluridisciplinaire

Au travers de sa programmation composée d'une trentaine de spectacles par saison, le PÉRISCOPE bouscule les frontières entre théâtre, musique et danse, et puise dans les univers de la marionnette, du nouveau cirque et des arts visuels ou numériques.

=> Un théâtre de création : Un espace d'échange, de recherches et d'accompagnement artistique

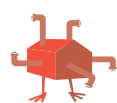
Lieu intermédiaire, Le PÉRISCOPE se dédie entièrement à la création, aux écritures actuelles et fait la part belle aux auteur-e-s vivant-e-s. Il constitue un maillon essentiel de la chaîne de création et de production artistique pour permettre notamment l'émergence de nouveaux talents. Nous accordons donc une place importante à la création et à l'expérimentation. Par ailleurs, plusieurs compagnies bénéficient de notre accompagnement chaque saison.

=> Un théâtre de territoire : Créer du lien entre art, population et territoire

Le Périscope prend part à la dynamique culturelle de la ville. Le théâtre initie et s'associe à des projets partagés avec les structures culturelles locales et régionales. Chaque année nous mettons en place des événements tels que la journée mondiale de la marionnette en Occitanie ou des ateliers vidéo avec le jeune public. Nous accueillons régulièrement les propositions d'autres associations culturelles de la ville dans nos murs.

=> Un théâtre vecteur de lien social : Créer de l'inclusion au sein des pratiques culturelles

L'enjeu principal du théâtre est d'assurer un lien permanent et privilégié avec tous les publics. Le Périscope est en constante réflexion pour proposer des occasions de rencontres et de pratiques artistiques accessibles à des publics différents et surtout aux publics éloignés de la culture. Ces actions prennent diverses formes comme les résidences participatives, l'organisation d'ateliers « hors les murs » ou bien la mise en place de projets pour accueillir les publics en situation de handicap, aux besoins spécifiques.



Objet de l'appel à projet

Réalisation

Nous recherchons un·e graphiste capable de concevoir la charte graphique de la saison 2021-2022 (2022-2023 ; 2023-2024) en observant certaines contraintes :

- Chaque année, Le Périscope décide de mettre à l'honneur les œuvres d'un·e artiste local·e, en accord avec sa volonté de s'implanter durablement au sein de son territoire et de rendre visible autant que possible les artistes de celui-ci. L'identité visuelle de chaque saison se crée et se décline donc autour d'une œuvre donnée.
Note : Il sera donné la possibilité au graphiste sélectionné de proposer un·e artiste de la région Occitanie avec lequel il souhaite collaborer.
- La nouvelle charte graphique devra être applicable à l'ensemble des supports papiers et numériques du Théâtre. D'où l'importance que les éléments graphiques de celle-ci soient accessibles à l'équipe via les logiciels de la suite Adobe.
- Par ailleurs ce nouvel appel à projet coïncide avec la nouvelle appellation de scène conventionnée arts et création pour les arts de la marionnette, théâtre d'objets et formes animées qu'il sera alors important de mettre en avant.

Mots clés pouvant donner une direction globale : Esthétisme épuré, modernité, simplicité, lisibilité.

Objectifs

L'idée est donc pour cette nouvelle collaboration, que le/la candidat·e retenu·e puisse :

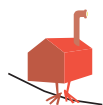
- Rendre identifiable le théâtre Le Périscope auprès de ses publics en collaborant avec un·e artiste.
- Mettre en avant la pluridisciplinarité de la programmation (théâtre, arts de rue, marionnettes, musique, danse et cirque).
- Intégrer dans sa réflexion un moyen de souligner le nouveau conventionnement.

Liste des documents à créer pour la charte graphique

Lors de sa mission, le ou la graphiste devra concevoir :

- Le visuel de saison (en collaboration avec un.e artiste)
- La mise en page de la programmation annuelle (70 pages)
- Un gabarit de carte d'ouverture de saison (format A6)
- La mise en page d'un dépliant pour la journée mondiale de la marionnette en Occitanie
- La déclinaison du visuel de saison pour un format de type « bandeau ».

Les candidats retenus pour l'étape 2 du processus de recrutement devront fournir un devis détaillé contenant le coût des prestations déclinées ci-dessus.



Conditions de candidature

L'appel à projet se déroulera en deux temps :

- Étape 1 : La pré-sélection
- Étape 2 : Sélection sur présentation d'un premier travail graphique

Celui-ci s'adresse aux professionnels du graphisme indépendants.

Les premiers éléments devront être envoyés à l'adresse suivante :

communication@theatreleperiscope.fr

Ou par courrier à l'adresse :

**Théâtre Le Périscope
6 rue de Bourgogne
30000 Nîmes**

Étape 1 : La pré-sélection

Date limite du dépôt de candidature **le 20 Décembre – Minuit** :

Les candidats souhaitant participer devront nous transmettre les éléments suivants :

- Un portfolio
- Une présentation du candidat et de ses motivations à s'impliquer dans ce projet
- Une note d'intention présentant sa vision de la nouvelle charte, et une courte proposition de concepts pour celle-ci. Le candidat sera libre de présenter de manière factuelle ou illustrer succinctement ses propos
- Une évaluation financière globale (non détaillée) de la commande

À la suite de cette première étape, 2 candidats seront retenus pour l'étape suivante et contactés **le 8 Janvier 2021** pour poursuivre la candidature.

Étape 2 : La sélection et l'entretien

Les candidats sélectionnés pour cette étape devront présenter :

- Une ébauche de maquette de programme de saison (une page spectacle, page pratique, calendrier de saison) élaboré avec du contenu que nous vous fourniront.
- Une ébauche d'un dépliant type 3 faces recto-verso intégrant le visuel de la Journée mondiale de la Marionnette
- Une évaluation financière détaillée comportant tous les points de la commande (montants hors taxes)
- Ils seront ensuite invités à présenter leurs travaux et rencontrer l'équipe du théâtre, **le 12 Février 2021**.

À l'issue de cela, le candidat retenu sera contacté **le 26 Février 2021** pour un commencement de mission **le 1er Mars** au plus tard. Le temps de pouvoir se concerter avec l'équipe et élaborer l'identité graphique de la saison 2021-2022. Le candidat s'engage à se rendre particulièrement disponible entre les mois de Mars et Juillet sur la période de Mars 2021 à Juillet 2023.

Rétroplanning

Fin de dépôt de candidature pour l'étape 1 : **20 Décembre 2020**

Annonce des 2 candidats retenus : **8 Janvier 2021**

Présentation de travaux : **12 Février 2021**

Annonce du candidat retenu : **26 Février 2021 au plus tard**

Début de la mission : **1er Mars 2021 au plus tard**

Rémunération et montants

Le prestataire sera rémunéré pour sa mission au prix du devis qu'il aura fourni et qui aura été validé par Le Périscope en accord avec son budget limité.

Pour l'élaboration des propositions qui seront faites par les 2 candidats sélectionnés lors de l'étape 2, Le Périscope versera un montant de 600€ HT au candidat non retenu, sur présentation d'une facture.

Contrat

À l'issue de l'appel d'offre, un contrat sera rédigé et signé par chacune des parties. Ce dernier précisera les conditions de collaborations, les périodes de travail ainsi que la description détaillée des créations et déclinaisons commandées et le rôle de chacun.

Pour toutes informations supplémentaires

Contactez Lucile Donivard

Communication@theatreleperiscope.fr

04 66 76 10 56